

**PYOT Jean-Michel**

IEN Sciences – Rectorat de DIJON

03 80 44 89 41

[jean-michel.pyot@ac-dijon.fr](mailto:jean-michel.pyot@ac-dijon.fr)

à Mesdames et Messieurs  
les **Professeurs de Mathématiques-Sciences**

### **Objet : Note de rentrée**

La présente année scolaire va permettre d'asseoir les innovations pédagogiques des années dernières et conforter leur intégration dans les pratiques pédagogiques. Elle est également porteuse d'évolutions qui nous concernent tous et pour lesquelles il importe d'en expliciter les grands axes.

### *Actions qui s'inscrivent dans la continuité*

#### ☛ PPCP :

Une organisation plus rationnelle des lieux et des moyens horaires a permis au plus grand nombre d'équipes d'aboutir et de mener à bien des projets fédérateurs dont certains sont remarquables. Leur présentation lors de journées portes ouvertes ou dans des comptes rendus de presse ont contribué à valoriser le travail des jeunes, des équipes et des établissements. Certes, des difficultés résiduelles et des réticences subsistent, mais l'enquête réalisée dans tous les établissements, les documents produits ("Mathématiques-Sciences et PPCP"), les stages, qu'ils soient à candidature individuelle ou à la demande des établissements, l'enrichissement du site pluridisciplinaire de l'enseignement professionnel ont grandement contribué à développer ce nouvel espace pédagogique.

Actions programmées pour la présente année scolaire :

- maintien d'un dispositif de veille pédagogique afin de pérenniser les réussites et prévenir les désengagements éventuels ;
- poursuite du recensement des actions conduites dans tous les établissements afin de les porter à la connaissance des équipes pour un enrichissement mutuel ;
- interventions en établissement, à leur demande ;
- échanges lors des visites et des inspections.

#### ☛ CAP :

La refondation des CAP engagée récemment entre dans sa dernière phase. Les programmes de Mathématiques et de Sciences s'appliquent dès cette rentrée (il en est de même pour toutes les disciplines d'enseignement général). En Mathématiques-Sciences, les nouvelles modalités de certification (CCF) seront mises en œuvre dans la deuxième partie de la formation, c'est-à-dire dans l'année scolaire 2004-2005 pour les CAP 2 ans (rénovés ou non). Pour les CAP 1 an, comme par exemple dans le cadre de la formation continue, la réforme ne sera effective qu'à partir de septembre 2004 et le CCF sera appliqué durant la deuxième partie de cette année de formation.

Les collègues qui ne disposeraient pas des documents fournis lors des regroupements du 22 mai dernier à Avallon peuvent les télécharger à partir du site académique de Maths-sciences.

S'agissant des 1<sup>ères</sup> années des CAP du secteur "Tertiaire" et des métiers de "l'Hôtellerie-Restauration", l'enseignement des sciences est obligatoire dès à présent (note de Mr GAUDEMAR en date du 12 juin 2003). Pour les 2<sup>èmes</sup> années, si la quotité horaire est attribuée (3,5 h hebdomadaire) l'enseignement des sciences aura avantage à être initié, même s'il n'est pas strictement requis.

Le 17 décembre, à Avallon, seront regroupés pour une journée de formation, les collègues (au moins un par établissement) ayant en responsabilité une classe de CAP (stage à public désigné). Quatre journées (24/11/03 – 13/1/04 – 10/3/04 – 6/5/04) seront mises à profit par un groupe de travail pour constituer la banque de sujets à partir de vos propositions à retourner par courriel à [banque-ms.cap@ac-dijon.fr](mailto:banque-ms.cap@ac-dijon.fr) avant le 1<sup>er</sup> novembre 2003.

## ➤ Site Maths-Sciences

### ▪ Accès au site de Mathématiques-Sciences

🖨️ Accès direct au site : <http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/enspro/matsci/index.htm>.

🖨️ Accès à partir du site de l'Académie de Dijon : <http://www.ac-dijon.fr/>

🔗 L'espace Pédagogique

🔗 Enseignements en Lycée Professionnel

🔗 La Pédagogie

🔗 disciplinaire

🔗 Mathématiques / Sciences

### ▪ Les principales rubriques du site sont :

🔗 Pédagogie :

• Mathématiques : Outils pour réussir – CCF – Séquences – Documents.

• Sciences : CCF – Séquences – Sécurité – Documents.

• Interdisciplinarité : Modules – PPCP.

🔗 Tice.

🔗 Examens : CCF – TP FMB – Annales – Formulaires.

🔗 Outils : Mathématiques – Sciences – Informatique – Divers.

🔗 Informations : Référentiels – Grilles horaires – Rénovation du CAP – CCF.

🔗 Liens : Sites académiques et personnels de Maths-Sciences – Moteurs de recherche – Autres sites.

### ▪ La liste de diffusion :

La liste de diffusion créée le 24 juin 2003, compte à ce jour 64 abonnés. Elle a pour objet de faire parvenir aux membres des informations, notamment les mises à jour du site. Elle permet, en outre, les échanges, l'entraide entre les membres et le partage de documents via l'espace partage de la liste.

Cette liste est "modérée", c'est-à-dire que tous les messages sont soumis à la validation ou au rejet par le modérateur.

Adresse de la liste de diffusion du site : <http://ldif.education.gouv.fr/www/info/mathscienceslp>.

## ➤ Baccalauréat Professionnel 3 ans :

L'expérimentation engagée à la rentrée 2002 au lycée Lavoisier du Creusot se poursuit en 2003 avec des extensions dans les lycées de Louhans, Chenôve et St Joseph Dijon. Un relevé de conclusion résultant de la réunion bilan de juin dernier parviendra prochainement aux professeurs concernés.

## ➤ Examens :

Le dépouillement de la session 2003 est en cours et vous sera bientôt transmis.

### *Actions qui s'inscrivent dans un cadre nouveau*

## ➤ 3<sup>ème</sup> Préparatoire à la Voie Professionnelle (3PVP) :

À la présente rentrée les 3<sup>èmes</sup> Technologiques sont transformées en 3<sup>èmes</sup> PVP. Cette structure s'adresse, à l'issue du cycle central, aux élèves qui témoignent de l'intérêt pour la technologie et les réalisations concrètes et qui s'inscrivent dans une perspective positive d'accès à une formation professionnelle. L'objectif principal est de donner aux jeunes les moyens d'élaborer leur projet personnel de formation au travers d'activités relevant de divers champs professionnels. Cette approche pouvant prendre un caractère pluridisciplinaire notamment pour réaliser des productions selon une démarche de projet.

À cet effet un guide méthodologique a été diffusé à tous les établissements concernés, ce guide est disponible en ligne : [http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/enspro/info\\_institu\\_3PVP.htm](http://webpublic.ac-dijon.fr/pedago/enspro/info_institu_3PVP.htm).

Des actions de formation à caractère disciplinaire sont programmées (le 3 décembre en Mathématiques-Sciences). D'autres, à caractère pluridisciplinaire sont également prévues. Le recensement des professeurs concernés est en cours.

## Remarque d'ordre technique pour une bonne lecture des grilles horaires

On m'interroge fréquemment sur l'interprétation qu'il convient de faire quant à la ventilation des horaires de Mathématiques et de Sciences et quant aux dédoublements à envisager, tout particulièrement lorsque, dans les grilles horaires, ils sont globalisés dans la rubrique "Mathématiques-Sciences".

Les différentes études de cas, ci-dessous proposées, apportent une précision pour cette ventilation (elles ne tiennent pas compte des affectations horaires pour les PPCP, lesquels ont toujours lieu à effectif réduit).

### ➤ Cas des Baccalauréats Professionnels :

Les rubriques "Mathématiques" et "Sciences physiques" étant renseignées séparément, il n'y a pas d'ambiguïté. L'horaire hebdomadaire indicatif est (sauf cas particulier)  $2(1 + 1)$  pour chacune des deux disciplines. Le premier nombre ( $1 + \dots$ ) correspond à l'horaire classe entière. Le deuxième nombre ( $\dots + 1$ ) correspond à l'horaire à effectif réduit lorsque le seuil de dédoublement est atteint. Celui-ci est de 25 ( $n > 24$ ) pour les Mathématiques et de 19 ( $n > 18$ ) pour les Sciences.

### ➤ Cas des BEP :

Le décodage reste le même et les seuils de dédoublement sont inchangés. Toutefois, les enseignements scientifiques sont regroupés dans la rubrique "Mathématiques-Sciences" et l'interprétation est moins aisée.

Exemple 1 : Grille BEP N° 1 – Classe de 2 BEP – L'horaire hebdomadaire indicatif  $4(2 + 2)$  doit être interprété :

Mathématiques	$2(1 + 1)$
+ Sciences	$2(1 + 1)$
soit	$4(2 + 2)$

En conséquence, si l'effectif  $n$  est  $\leq 18$ , il y aura 2 h de Maths et 2 h de Sciences classe entière.

Si l'effectif  $n$  est  $18 < n \leq 24$ , il y aura 2 h de Maths classe entière, 1 h de Sciences classe entière et 1 h de Sciences dédoublée.

Si l'effectif  $n$  est  $> 24$ , il y aura 1 h de Maths et 1 h de Sciences classe entière et 1 h de Maths et 1 h de Sciences dédoublées.

*La dotation horaire attribuée à l'établissement ne peut, en aucun cas, permettre le dédoublement des 2 h de Sciences.*

Exemple 2 : Grille BEP N° 1 – Classe de T BEP – Horaire hebdomadaire indicatif  $4(2 + 1,5 + 0,5)$

Plusieurs interprétations sont possibles à propos du 1,5 h.

S'agit-il de 1 h	de Maths et de	0,5 h	de Sciences dédoublée
ou de 0,5 h	de Maths et de	1 h	de Sciences dédoublée
ou de 0,75 h	de Maths et de	0,75 h	de Sciences dédoublée ?

La dotation accordée à l'établissement prévoit ce dernier cas que l'on doit décliner, selon l'exemple précédent, au regard des effectifs de la classe. Cependant des tranches horaires de 0,75 h ne sont pas pratiques sauf à les regrouper à raison d'1 h 30 min tous les quinze jours.

Exemple 3 : Grille BEP N° 3 – Classe de T BEP – Horaire hebdomadaire indicatif  $4,5(2,5 + 1,5 + 0,5)$

La complexité précédemment évoquée est toujours présente, mais, de plus, l'horaire classe entière est 2,5 h. Dans ce cas, il vous appartient d'organiser vous-même votre ventilation horaire (1,5 h Maths et 1 h sciences ou 1 h Maths et 1,5 h Sciences) en tenant compte de la coloration des heures PPCP. Si celles-ci sont connotées Sciences, opter pour la première possibilité, sinon procéder inversement en ayant à l'esprit une juste répartition entre les Mathématiques et les Sciences.

### ➤ Cas des CAP :

Attention les seuils de dédoublement en Mathématiques et en Sciences sont les mêmes ( $n > 18$ ). En conséquence, les 2 h ouvrant droit à dédoublement dans l'horaire hebdomadaire indicatif  $[3,5(1,5 + 2)]$  sont ou ne sont pas toutes deux dédoublées.

S'agissant de l'horaire classe entière (ici 1,5 h) il vous appartiendra, en toute intelligence, de le répartir de façon équilibrée entre Mathématiques et Sciences.

Cette année encore des évolutions sont programmées. Puisse l'efficacité pédagogique recherchée à travers ces démarches nouvelles aider nos élèves à arpenter le chemin des apprentissages.